

# CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX BATEAUX COURTS

## J18, SÉNIOR ET PARA-AVIRON



**SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 MARS 2024**

### 1. CALENDRIER

- Lundi 04 mars 08h00 ouverture des inscriptions sur [l'intranet fédéral](#)
- Vendredi 15 mars 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur [ffaviron.fr](#)
- Mardi 26 mars 16h00 retour à la FFA de la liste des bateaux qualifiés de la zone

### 2. ÉPREUVES

| J18 – distance de course: 2 000 m         |  | SÉNIOR – distance de course: 2 000 m |   |
|---|--|--------------------------------------|---|
| 1   | J18H2- 2 rameurs en pointe sans barreur                            | 5                                    | SH2- 2 rameurs en pointe sans barreur                                     |
| 2   | J18F2- 2 rameuses en pointe sans barreur                           | 6                                    | SF2- 2 rameuses en pointe sans barreur                                    |
| 3   | J18H1x 1 rameur en couple  | 7                                    | SH1x PL 1 rameur en couple poids léger                                    |
| 4   | J18F1x 1 rameuse en couple   | 8                                    | SF1x PL 1 rameuse en couple poids léger                                   |
|   |  | 9                                    | SH1x 1 rameur en couple   |
|   |  | 10                                   | SF1x 1 rameuse en couple  |
| PARA-AVIRON – distance de course: 2 000 m |  |                                      |   |
| 11  | SH1x PR3 1 rameur en couple - jambes, tronc et bras                |                                      | (embarcation libre) – classification couple                               |
| 12  | SF1x PR3 1 rameuse en couple - jambes, tronc et bras               |                                      | (embarcation libre) – classification couple                               |
| 13  | SH2- PR3 2 rameurs en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras  |                                      | dont 2 rameurs handi ou 1 rameur handi et 1 guide (homme ou femme valide) |
| 14  | SF2- PR3 2 rameuses en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras |                                      | dont 2 rameuses handi ou 1 rameuse handi et 1 guide (femme valide)        |
| 15  | SH1x PR1 1 rameur en couple - bras et épaules                      |                                      | (bateau World Rowing - fauteuil - flotteurs obligatoires)                 |
| 16  | SF1x PR1 1 rameuse en couple - bras et épaules                     |                                      | (bateau World Rowing - fauteuil - flotteurs obligatoires)                 |
| 17  | SH1x PR2 1 rameur en couple - tronc et bras                        |                                      | (bateau World Rowing - assise fixe - flotteurs facultatifs)               |
| 18  | SF1x PR2 1 rameuse en couple - tronc et bras                       |                                      | (bateau World Rowing - assise fixe - flotteurs facultatifs)               |

Les épreuves para-aviron adapté seront communiquées dans le Règlement sportif de la FFSA.

### 3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### Participation

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France bateaux courts sont ouvertes aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs dans les épreuves en deux sans barreur.

Les équipages engagés doivent courir dans la zone d'appartenance de leurs clubs ou du pôle auquel ils sont rattachés. Les équipages composés de mixtes de clubs de deux zones différentes peuvent courir au choix dans l'une de ces deux zones.

En J18, au cas où il y aurait un nombre conséquent d'équipages à potentiel équipe de France dans une zone, des équipages supplémentaires pourront être rajoutés.

#### Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur [l'intranet fédéral](#) par les clubs ou par les comités départementaux, les ligues ou la FFA dans le cas des mixtes de clubs.

À la clôture des engagements, ceux-ci sont envoyés par la FFA aux responsables de zone.

#### Lieux

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France bateaux courts sont organisées par chacune des quatre zones:

- Zone Nord-Est: Gravelines
- Zone Nord-Ouest: Vaires-sur-Marne
- Zone Sud-Est: Aiguebelette
- Zone Sud-Ouest: Cazaubon

### 4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

#### Qualifications para-aviron

Pour se qualifier au championnat de France para-aviron, les équipages doivent réaliser une performance (exprimée en % et calculée par rapport aux temps de référence de chaque catégorie) qui ne soit pas inférieure de plus de 20% à celle réalisée par le bateau le plus performant de la journée.

Exemple: Meilleur temps de référence de la journée SH1x: 95% du temps de référence. Les rameurs et rameuses para-aviron doivent réaliser une performance supérieure à 75% du temps de référence de leur catégorie.

### 5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES - RÉSULTATS

#### Programme

Les programmes des épreuves qualificatives sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

#### Retour des résultats à la FFA

À l'issue des épreuves qualificatives :

- Les coordonnateurs de zone retournent à la FFA, pour le **lundi 25 mars 2024 à 16h00**, la liste des bateaux qualifiés dans la limite de leur quota.
- Les engagements au championnat de France sont faits automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux en fonction des résultats, dans la limite des quotas de chaque zone.
- En cas de refus de qualification, les clubs concernés doivent prévenir le coordonnateur de zone **avant le lundi 25 mars 2024 à 12h00**.
- En cas de quotas non remplis, les places disponibles ne seront pas attribuées.

### 6. CONTACT

- Zone Nord-Est: Coordonnateur: Philippe LOT Référent technique: Charlotte CULTY
- Zone Nord-Ouest: Coordonnateur: Jacky BLOQUET Référent technique: Alexandre HUSS
- Zone Sud-Est: Coordonnateur: David LACOFFRETTE Référent technique: Pascal MOREL
- Zone Sud-Ouest: Coordonnateur: Jean-François HAMEL Référent technique: Clément DEPOORTER

# CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX COURTS

## J18, SÉNIOR ET PARA-AVIRON



FFAVIRON

CAZAUBON

VENDREDI 05 AU DIMANCHE 07 AVRIL 2024

### 1. CALENDRIER

- Mercredi 27 mars 17h00 validation de la liste des inscrits par la FFA
- Vendredi 29 mars 17h00 consultation de l'ordre des départs sur [ffaviron.fr](http://ffaviron.fr)
- Jeudi 04 avril 18h00 réunion des délégués

### 2. ÉPREUVES

| J18 – distance de course: 2000 m         |  | SÉNIOR – distance de course: 2000 m |   |
|--|--|-------------------------------------|---|
| 1  | J18H2- 2 rameurs en pointe sans barreur                            | 5                                   | SH2- 2 rameurs en pointe sans barreur                                     |
| 2  | J18F2- 2 rameuses en pointe sans barreur                           | 6                                   | SF2- 2 rameuses en pointe sans barreur                                    |
| 3  | J18H1x 1 rameur en couple  | 7                                   | SH1xPL 1 rameur en couple poids léger                                     |
| 4  | J18F1x 1 rameuse en couple   | 8                                   | SF1xPL 1 rameuse en couple poids léger                                    |
|  |  | 9                                   | SH1x 1 rameur en couple   |
|  |  | 10                                  | SF1x 1 rameuse en couple  |
| PARA-AVIRON – distance de course: 2000 m |  |                                     |   |
| 11                                       | SH1x PR3 1 rameur en couple - jambes, tronc et bras                |                                     | (embarcation libre) – classification couple                               |
| 12                                       | SF1x PR3 1 rameuse en couple - jambes, tronc et bras               |                                     | (embarcation libre) – classification couple                               |
| 13                                       | SH2- PR3 2 rameurs en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras  |                                     | dont 2 rameurs handi ou 1 rameur handi et 1 guide (homme ou femme valide) |
| 14                                       | SF2- PR3 2 rameuses en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras |                                     | dont 2 rameuses handi ou 1 rameuse handi et 1 guide (femme valide)        |
| 15                                       | SH1x PR1 1 rameur en couple - bras et épaules                      |                                     | (bateau World Rowing - fauteuil - flotteurs obligatoires)                 |
| 16                                       | SF1x PR1 1 rameuse en couple - bras et épaules                     |                                     | (bateau World Rowing - fauteuil - flotteurs obligatoires)                 |
| 17                                       | SH1x PR2 1 rameur en couple - tronc et bras                        |                                     | (bateau World Rowing - assise fixe - flotteurs facultatifs)               |
| 18                                       | SF1x PR2 1 rameuse en couple - tronc et bras                       |                                     | (bateau World Rowing - assise fixe - flotteurs facultatifs)               |

Les épreuves para-aviron adapté seront communiquées dans le Règlement sportif de la FFSA.

### 3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### Participation

Les championnats de France bateaux courts sont ouverts aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs dans les équipages en deux sans barreur.

La qualification pour le championnat de France bateaux courts s'opère par 3 voies différentes :

- **En amont** : Les équipages ou athlètes qualifiés directement par la DTN (cf. Règles de sélection – avenant 1)
- **Aux championnats interrégionaux bateaux courts** (selon les quotas attribués aux zones en page 2). Attention : aucune demande de rattrapage ou de dérogation pour quelque motif que ce soit ne sera acceptée.
- **A posteriori** : la DTN peut rattraper des athlètes U19/U23 identifiés sur proposition du responsable du programme « génération 2024-2028 » (cf. Règles de sélection – Avenant 2)

#### Engagements des bateaux retenus par les zones

Les équipages qualifiés et ceux listés par la DTN sont engagés sur l'**intranet fédéral** par la FFA.

### 4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

#### Épreuves para-aviron

Voir le récapitulatif de la réglementation aviron et handicaps en page 6.

#### Participation

La qualification pour le championnat de France bateaux courts para-aviron s'opère par 2 voies différentes :

- **En amont** : les équipages ou athlètes qualifiés directement par la DTN à partir de certaines étapes du chemin de la sélection contenu dans les Règles de sélection de l'équipe de France Paralympique (Avenant annuel n°2 – Saison sportive 2024) et notamment :
  - Le test à l'ergomètre sur 2000 m du 2 ou 3 décembre 2023.
  - Le test à l'ergomètre sur 2000 m lors du championnat de France Indoor du 3 février 2024.
  - Les contrôles d'entraînement en stage réalisés sur l'eau et à l'ergomètre.

Une liste hiérarchisée de rameuses et rameurs qualifiés directement pour le championnat de France bateaux courts sera établie par la DTN au regard des performances réalisées lors des différentes étapes précitées. Les rameuses et rameurs figurant sur cette liste ne seront pas obligés à participer aux championnats interrégionaux.

- **Aux championnats interrégionaux bateaux courts**. Attention : aucune demande de rattrapage ou de dérogation pour quelque motif que ce soit ne sera acceptée.

#### Classement

Une récompense sera attribuée dans chaque épreuve au meilleur équipage composé de rameurs junior.

### 5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les épreuves commenceront le vendredi matin, et se termineront le dimanche après-midi.

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

### 6. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Informations et réservation auprès de l'Office de Tourisme – Tél. 05 62 69 26 56 – [accueil@barbotantourisme.fr](mailto:accueil@barbotantourisme.fr) – [www.barbotantourisme.fr](http://www.barbotantourisme.fr)